



Fusion Orange / Sunrise définitivement abandonnée

Les consommateurs semblent enfin être au centre des préoccupations des opérateurs

Orange (France Télécom) et Sunrise (TDC) ont annoncé hier soir qu'elles renonçaient à poursuivre les opérations menant à une fusion et qu'elles retireraient leur recours au Tribunal administratif fédéral contre le refus par la Commission de la concurrence de la fusion entre ces deux entités. La FRC estime que c'est la plus sage décision qu'elles pouvaient prendre. Il faut maintenant qu'elles mettent le client au centre de leurs préoccupations et qu'elles offrent des prestations claires et transparentes qui lui permettent de faire jouer la concurrence.

La FRC salue la décision prise par les opérateurs Sunrise et Orange mettant définitivement un terme à la fusion. Cela démontre que cela n'était pas la seule issue possible pour ces entreprises qui ont aujourd'hui des discours commerciaux très agressifs. Nous veillerons à ce que les promesses soient tenues par les opérateurs et que le consommateur soit au centre de leurs préoccupations.

Néanmoins, le problème reste entier, car le marché suisse de la téléphonie n'est actuellement pas concurrentiel et reste dominé de manière très importante par Swisscom. La FRC va continuer à œuvrer pour que les consommateurs aient de meilleures conditions et que les tarifs baissent au niveau européen. Elle va notamment se battre pour que la Loi fédérale sur les télécommunications soit révisée, en tenant compte des éléments suivants:

- les informations en matière de téléphonie doivent être plus claires et transparentes et les consommateurs doivent pouvoir facilement résilier leurs contrats pour changer d'opérateur;
- pour faire baisser les prix, la seule solution est que le contrôle des tarifs par l'autorité compétente se fasse systématiquement et avant que ces tarifs ne soient rendus publics.

Informations complémentaires :

Mathieu Fleury, secrétaire général: 021 331 00 90

Florence Bettschart, avocate: 021 331 00 90